

Aide à domicile : l'enquête est lancée



Le député Jean-Marie Carrier, Thomas Rosinski et Francis Herbays (ADEF) entourés de différents acteurs intervenant dans ce projet transfrontalier.

EdA 391391

«Améliorer la qualité des services d'accompagnement de la personne dépendante, âgée ou handicapée, en partageant connaissances, difficultés et outils.»

Jean-Marie Carrier

Une enquête franco-belge est lancée pour le projet de services à domicile aux personnes dépendantes.

Un «jeu durable»!

● Bertrand NICOLAS

Dans le cadre du projet transfrontalier «services aux personnes dépendantes : un jeu durable», une enquête auprès des bénéficiaires des services d'aide à domicile est lancée en province de Luxembourg, dans le bassin de Longwy et au grand-duché de Luxembourg. Les 6100 questionnaires (3100 pour la Belgique et 3000 pour la France) commenceront à être distribués dans les quinze jours aux personnes concernées.

Ce projet, piloté par le département des Affaires sociales et hospitalières de la province et par l'Association française de développement des emplois familiaux (ADEF) et chapeauté par le programme de coopération européen Interreg, est présenté comme une large réflexion à mener, dans un premier temps, sur les besoins d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie pour, dans un second temps, pouvoir y répondre.

«Ceci fait suite au colloque transfrontalier organisé à Arlon en 2006 sur l'accompagnement à domicile des personnes dépendantes, expli-

que Jean-Marie Carrier, député provincial aux affaires sociales et hospitalières. Ce projet se base sur un certain nombre de constats partagés par les différents acteurs sociaux. L'objectif est d'améliorer la qualité des services d'accompagnement de la personne dépendante, âgée ou handicapée, en partageant nos connaissances, difficultés et outils de travail entre les acteurs concernés. Lancer cette enquête est une des actions de ce projet. Elle nous permettra d'observer et d'analyser le secteur aux frontières belges, françaises et luxembourgeoises, de connaître le degré de satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis des différents services et d'apprécier si les aides fournies répondent réellement à leurs besoins et attentes.»

Quatre axes

Quatre axes ont été définis dans ce projet.

Le premier, celui développé par la province de Luxembourg, est constitué du travail tournant autour de cette enquête, qui débouchera sur diverses tables rondes pour confronter les résultats, lors du second semestre 2010, et lors d'un colloque en mai 2011.

Les deuxième, troisième et quatrième axes du projet seront, quant à eux, menés principalement par l'ADEF.

«L'axe 2 vise à proposer localement une réponse adaptée en terme de formation. Il s'agira de renforcer la formation en développant une approche transfrontalière de ces métiers, de développer une concordance entre les formations et diplômes des trois pays, en faisant notamment in-

tervenir des enseignants et des professionnels transfrontaliers dans la formation, développe Thomas Rosinski, coordinateur de l'ADEF. L'axe 3 vise, quant à lui, à concrétiser la coopération et l'échange d'expériences entre les acteurs, par la réalisation de projets commun. L'objectif est de devenir un réseau structuré et de développer en commun des outils adaptés aux besoins locaux. L'axe 4, finalement, servira à concrétiser, valoriser, et tirer partie des apports éthiques du colloque de 2006. Un comité éthique et déontologique transfrontalier sera ainsi constitué pour les structures d'aides à la personne.» ■

Les différents partenaires du projet

Outre le département provincial des Affaires sociales et hospitalières et l'ADEF (Association de développement des emplois familiaux), différents acteurs sociaux participent à ce projet.

Du côté belge : la CSD Luxembourg, l'ASD, l'ADMR (Bertrix) et Luxlorsan.

Du côté français : AGAPE, U2AF-54, l'ADMR, Esprit tranquille, le Conseil général de Meurthe et Moselle (service PA-PH), et la CRAM Nord-Est.

L'Université libre de Bruxelles et l'Institut universitaire de technologie Henri Poincaré (Longwy) œuvrent également sur l'enquête.